

Maraussan Trois rues du village s'offrent une seconde jeunesse

Des travaux qui étaient inscrits au budget de l'année 2011.

La réfection de trois rues de Maraussan avait été inscrite au budget de 2011 et les travaux se sont effectivement achevés avant les fêtes de fin d'année.

L'opération la plus attendue concernait le lotissement du Flanc des coteaux. Les premières maisons de ce groupe d'habitation avaient été construites en 1970 et, depuis cette date, ses rues parfaitement aménagées à l'époque, s'étaient dégradées au fil des années. Leur classement dans le domaine public a été accepté par le conseil municipal en mai-juin dernier et, après la rénovation du réseau EDF il y a deux ans, un nouveau tapis d'enrobé est venu répondre à l'usure du temps.

Au centre du village

Une rue du centre du village a également été rénovée dans ce programme annuel, la rue de l'ancienne École des filles et plus particulièrement la partie comprise entre le Merdanson et l'ancien



■ L'opération la plus attendue concernait le lotissement du Flanc des coteaux.

ne mairie. Là encore, ce rajeunissement était bien mérité et il est venu compléter la rue du Docteur-Mas rénovée dans le cadre du programme 2010. De la même manière que cette dernière, un caniveau central a été créé pour faciliter l'écoulement des eaux et le nettoyage de la chaussée.

Comme pour le Flanc des Coteaux, les

travaux de voirie ont été précédés du changement des neuf branchements en plomb qui desservaient encore des logements.

C'est pratiquement à la limite de Béziers qu'on trouve la 3^e rue de ce programme qui portait aussi sur la partie publique de la rue du Grand et Petit Bailly, entre la route départementale et l'impasse Bellevue. Là encore, ces travaux de rénovation étaient tout à fait justifiés pour remettre à niveau une chaussée où la surface des trous avait fini par dépasser la surface de revêtement qui restait depuis la construction ancienne de la rue.

Globalement, c'est pratiquement une somme de 90 000 € qui a été ainsi consacrée à ces travaux réalisés par l'entreprise SCREG, sous le contrôle du bureau d'études CETUR, maître d'œuvre.

● Vœux

Le conseil municipal présentera ses vœux à la population, **vendredi 13 janvier**, à 18h30, à la salle polyvalente.